



Résultat général: **3%**

Fournit très peu d'informations au public dans ses documents budgétaires au cours de l'année.

Résumé

Informations contenues dans les documents publics

Le résultat obtenu par le Sénégal au sein de l'Indice sur le budget ouvert indique que le gouvernement ne fournit au public que très peu ou pas d'informations sur le budget et les activités financières du gouvernement central au cours de l'année budgétaire. Pour cette raison, il est très difficile de tenir le gouvernement responsable pour sa gestion de l'argent public.

L'Indice sur le budget ouvert 2008 évalue la quantité et le type d'informations que les gouvernements mettent à la disposition du public dans les documents budgétaires clés que tout gouvernement devrait rendre public durant l'année budgétaire. Le projet de budget de l'exécutif est un des documents les plus importants. Celui-ci doit contenir les projets de l'exécutif pour l'année à venir ainsi que le coût des activités proposées. Le projet doit normalement être mis à la disposition du public et du pouvoir législatif avant d'être finalisé, au plus tard trois mois avant le début de l'année pour permettre une revue et un débat public suffisants.

Au Sénégal, le projet n'est pas mis à la disposition du public avant l'approbation législative, ce qui signifie que les citoyens n'ont pas une image complète des projets du gouvernement concernant la fiscalisation et les dépenses pour l'année à venir.

En outre, il est difficile de suivre les dépenses, la collection d'impôts et les emprunts durant l'année. Le Sénégal publie des rapports en cours d'année, mais ceux-ci ne contiennent aucune information sur la collection des revenus. De plus, la revue de milieu d'année n'est pas publiée. La publication de ce document renforcerait la responsabilisation publique, puisqu'il fournit une mise à jour plus détaillée sur l'exécution du budget au cours de l'année.

Il est également difficile d'évaluer la performance budgétaire au Sénégal une fois l'année budgétaire achevée. Aucun rapport de fin d'année n'est rendu public, ce qui empêche les comparaisons entre ce qui avait été prévu par le budget et ce qui a réellement été dépensé et collecté. Par ailleurs, le rapport d'audit est publié après un délai important, et aucune information n'est fournie concernant l'exécution des recommandations du rapport d'audit.

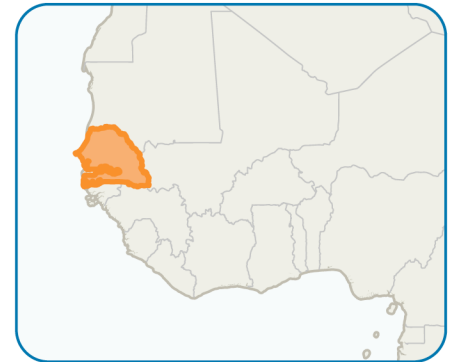
L'accès aux informations budgétaires très détaillées nécessaires pour comprendre le progrès du gouvernement concernant la réalisation d'un projet ou d'une activité spécifique reste limité. Ceci malgré le fait que le Sénégal ait codifié le droit à l'accès à l'information gouvernementale dans la loi, dans la Constitution.

Participation publique et institutions de responsabilisation

Au-delà de l'amélioration de l'accès aux documents budgétaires clés, il existe d'autres moyens grâce auxquels le processus budgétaire du Sénégal pourrait être plus ouvert.

Les opportunités pour la participation citoyenne dans les débats budgétaires pourraient être augmentées. Les séances plénières du Parlement sont ouvertes au public, mais les citoyens n'ont pas l'opportunité de participer aux audiences sur le budget.

L'indépendance de l'Institution supérieure de contrôle du Sénégal est quelque peu limitée. Malgré le fait que l'ISC a légalement le droit de décider quels audits sont entrepris, l'institution ne dispose pas d'un budget suffisant pour réaliser son mandat. En outre, les rapports d'audit ne sont pas systématiquement examinés par le pouvoir législatif.



Availability of Key Budget Documents and Citizens Budget (in order of expected release)

Pre-Budget Statement	<input type="radio"/> No
Executive's Budget Proposal	<input type="radio"/> No
Citizens Budget	<input type="radio"/> No
Enacted Budget	<input checked="" type="radio"/> Yes
In-year Reports	<input checked="" type="radio"/> Yes
Mid-Year Review	<input type="radio"/> No
Year-End Report	<input type="radio"/> No
Audit Report	<input checked="" type="radio"/> Yes

Indice sur le Budget Ouvert 2008

Sénégal



L'Indice sur le budget ouvert évalue la quantité et le types d'informations mises à la disposition du public dans les documents budgétaires d'un pays. Le placement d'un pays dans une catégorie de résultats a été déterminé par la moyenne des réponses aux 91 questions du Questionnaire sur le budget ouvert liées aux informations contenues dans les huit documents budgétaires clés que tous les pays doivent mettre à la disposition du public.

Research to complete the Open Budget Questionnaire was undertaken by:
 Safari Emmanuel
 CLADHO (Collectif des Ligues et Associations de Défense des Droits de l'Homme au Rwanda)
 B.P. 3060 Kigali Rwanda
 Tél: +250 084 880 22
 Email: manusafari@yahoo.fr
 Site Internet: cladho@rwanda1.com

Le Partenariat Budgétaire International (IBP pour ses sigles en anglais – International Budget Partnership) a été formé au sein du Centre sur le Budget et les Priorités Politiques (Center on Budget and Policy Priorities), une organisation pour la recherche sans but lucratif indépendante basée à Washington, DC, en 1997, pour soutenir les organismes de la société civile autour du monde intéressés à renforcer les processus, les établissements et les résultats budgétaires publics. Pour plus d'information sur l'IBP et l'Initiative du Budget Ouvert 2008, visitez www.openbudgetindex.org.

